

Qualité et vulnérabilité des eaux de baignade

La réalisation des profils de vulnérabilité des eaux de baignade est une obligation réglementaire imposée par la Directive n°2006/7/CE. Sous la responsabilité des collectivités, les profils doivent répondre aux 3 objectifs suivants :

Comprendre

Identifier et hiérarchiser "les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et d'affecter la santé des baigneurs".

Agir

Définir les "mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire de la population et définir des actions visant à supprimer ces sources de pollutions".

Prévenir

Prévenir les risques sanitaires, alerter la population et améliorer la qualité des eaux de baignade pour atteindre une "qualité suffisante" en 2015 (Directive 2006/7/CE).

Identification des sources potentielles de pollution



Fond de carte : ORTHO50-2007, Département de la Manche.

Caractéristiques de la zone de baignade



LÉGENDE

- ARS : Point de prélèvement ARS
- Cours d'eau
- Zone de baignade surveillée
- Rejet de station d'épuration
- Poste de refoulement des eaux usées
- Poste avec trop-plein vers le milieu naturel
- Port communal
- Rejet pluvial
- Poste de secours
- Camping

SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION

① Numéro d'identification

POTENTIEL IMPACT

- Très important
- Important
- Moyen
- Faible
- Non évalué

Actions et mesures de gestion

→ Actions curatives

- 1 2 Poursuivre la mise en conformité :
 - des branchements aux réseaux eaux usées et aux réseaux eaux pluviales
 - des installations d'Assainissement Non Collectif
- 1 2 Poursuivre la mise en conformité des installations d'élevages agricoles à la réglementation en vigueur

→ Actions préventives

- 1 2 3 4 5 Entretien régulièrement les installations d'assainissement (réseau, poste, etc.)
- 3 4 Approfondir la connaissance des réseaux d'eaux pluviales
- 2 Caractériser la qualité microbiologique du bras «est» du ruisseau des Castelets par temps sec et temps de pluie
- 1 2 Evaluer l'intensité des piétinements du bétail le long des berges du cours d'eau

Recommandations

Eviter la baignade ou les jeux dans les écoulements des cours d'eau et émissaires pluviaux sur le littoral, notamment après des épisodes pluvieux.

Informations

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

À la mairie
 Av. de Couville - B.P. 57
 50 460 QUERQUEVILLE
 Tél : 02.33.01.65.00

Sur internet

- manche.fr
- www.environnement-sante-manche.org
- www.ars.basse-normandie.sante.fr

Le suivi de la qualité et son historique

